

DESTINATAIRES : Les médias

EXPÉDITEUR : Amélie Germain-Bergeron, directrice adjointe aux communications

DATE : Le 13 mai 2024

Des élèves du 2^e cycle de l'école secondaire Paul-Le Jeune suivront le cours optionnel « pompier 1 » à même leur grille-matière dès la rentrée !

Shawinigan, le 13 mai 2024- La direction de l'école secondaire Paul-Le Jeune, en partenariat avec la Régie des incendies du Centre Mékinac, est fière d'annoncer la mise sur pied de la formation « pompier 1 » dans le cadre d'un choix de cours optionnel pour les élèves du 2^e cycle. Ce cours sera intégré à leur grille-matière dès la rentrée 2024. Il s'agit d'un projet novateur qui rallie la communauté autour de deux objectifs : assurer une relève pour les services des incendies du territoire et augmenter la motivation d'élèves ciblés en donnant un sens à leur projet d'études.

Origine du projet

Fin décembre 2023, la Régie des incendies du Centre Mékinac soumettait à la direction de l'école ce projet de formation. « Agissant comme gestionnaire de formation pour [l'École nationale des pompiers du Québec](#) (ENPQ), nous avons proposé un partenariat à l'école afin d'offrir cette formation menant à la découverte du métier de pompier et à l'obtention d'une qualification *Pompier 1* pour exercer comme pompier volontaire », indique M. Daniel Isabelle, directeur de la Régie des incendies de Mékinac. Immédiatement, la direction de l'établissement a été séduite par l'idée d'offrir aux élèves une formation concrète, axée sur la découverte d'un métier » poursuit M. Anthony Rheault, capitaine à la prévention incendie et à la formation pour la Régie des incendies du Centre Mékinac.

Une formation qui répond à un besoin des élèves et de la communauté

La MRC de Mékinac a rendu ce projet possible en contribuant à la hauteur de 75% des investissements jusqu'à concurrence de 100 000\$, et ce à partir de l'Entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les élus voient dans cette offre de formation intégrée au parcours scolaire une solution aux difficultés de recrutement et de rétention du personnel à temps partiel au sein du service des incendies de son territoire. « Pour les maires et mairesses de la MRC de Mékinac et moi-même, il s'agit d'une opportunité de tisser des liens importants avec le milieu scolaire et offrir une occasion rêvée pour nous d'offrir une formation à de jeunes futures relèves de nos services incendies respectifs », souligne Mme Caroline Clément, préfète de la MRC de Mékinac et mairesse de Grandes-Piles.

« Dans une perspective de motivation scolaire de nos garçons, nous croyons que l'implantation de cette option est un incontournable à Paul-Le Jeune. Cette formation développera chez nos élèves des valeurs d'engagement, de travail d'équipe et d'aide à la population. Elle permettra aussi aux élèves de valider leur identité vocationnelle pour un éventuel choix de métier d'urgence », mentionne d'entrée de jeu Mme Isabelle Dufour, directrice adjointe de l'école secondaire Paul-Le Jeune et responsable du projet.

Une formation concrète et axée sur les savoir-être pour les élèves qui deviendront des citoyens engagés dans leur communauté

« D'une durée de 255 heures, la formation sera offerte sur deux années consécutives (4^e et 5^e secondaire) par les instructeurs de l'ENPQ qui seront accompagnés et soutenus par un enseignant de l'école. Les élèves prendront part également à des sorties pédagogiques à la caserne de pompiers, au centre d'appel 911 ou au centre de répartition des incendies et à la SOPFEU », précise Mme Dufour. « Au terme de leur formation, les élèves obtiendront la certification de pompiers volontaires et pourront ainsi assurer une relève dans le milieu afin d'assurer la sécurité incendie pour la population de Mékinac », se réjouit M. Isabelle.

Le contexte de formation sera calqué sur la vie d'une caserne de pompier et les savoir-être suivants seront également développés en plus de la formation spécifique comportant un volet théorique et un volet pratique :

- Respect d'un code de vie et développement d'une éthique professionnelle associée au domaine de la sécurité ;
- Discipline et rigueur ;
- Travail d'équipe ;
- Implication dans le milieu ;
- Aide à la population.

« Ces compétences sont en parfaite cohérence avec les valeurs de notre établissement tout en atteignant les objectifs de notre projet éducatif. Nous avons également le désir d'œuvrer en partenariat avec notre milieu. Ce projet c'est l'école dans la communauté et la communauté dans l'école. Il s'agit réellement d'un projet gagnant pour tous ! Par exemple, nos jeunes de l'option *Pompier 1* pourront même s'impliquer dans la promotion de la sécurité sur le terrain de camping de l'école pendant le Festival western afin de leur faire vivre une autre expérience », ajoute Mme Marie-Josée Lepage, directrice de l'école.

Des locaux pour les cours théoriques et pratiques de même que pour l'entreposage du matériel seront aménagés pour faciliter les apprentissages des élèves. Le matériel de formation sera fourni par la Régie des incendies du Centre Mékinac.

Les communiqués sont disponibles sur notre site Web : www.cssenergie.gouv.qc.ca.

Source : Amélie Germain-Bergeron

Titre : Directrice adjointe aux communications

Centre de services scolaire de l'Énergie

Téléphone : 819 539-6971 poste 2340

agermainbergeron@cssenergie.gouv.qc.ca

Information : Isabelle Dufour

Titre : Directrice adjointe

École secondaire Paul-Le Jeune

Téléphone : 418 365-5191 poste 7117

idufour@cssenergie.gouv.qc.ca

Information : Daniel Isabelle

Titre : Directeur

Régie des incendies du Centre Mékinac

Téléphone : 418-365-1866

Directeur@incendiemekinac.com